

**OBJET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008**  
**BUDGET ANNEXE EAU**

---

Afin de réaliser les réajustements nécessaires aux inscriptions budgétaires, je vous demande de m'autoriser à apporter les modifications suivantes au Budget Annexe 2008 de l'Eau :

- \* 1 948 034,25 € en Section d'Exploitation,
- \* 9 800 133,29 € en Section d'Investissement.

Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurant en annexe.

Des sommes ont été affectées aux travaux pour abonder les extensions diverses de 3 705 591,00 €. La ventilation sur les opérations sera réalisée pour une partie de ces crédits dans le courant du second semestre.

Les excédents de 2007 sont repris au présent Budget Supplémentaire 2008. Ils permettront de financer le programme d'investissement 2008. Les montants sont détaillés dans les maquettes budgétaires dans les pages qui suivent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent**  
La 2<sup>ème</sup> Adjointe

  
Ericka BAREIGTS



OBJET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008  
BUDGET ANNEXE EAU

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/5-06 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ARMAND Alain, 11ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Budget Supplémentaire 2008 / Budget Annexe Eau qui s'établit à :

- \* 1 948 064,25 € en Section d'Exploitation,
  - \* 9 800 133,29 € en Section d'Investissement.
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le **10 JUIL. 2008**

**Pour le Maire absent**

La 2ème Adjointe

Ericka BAREIGT

